

Groupe Enfance du 21 décembre 2025

Programme municipal – Volet Enfance/Education

● **Projet de réunification des écoles : transparence, concertation et prudence financière**

- Engager une étude complémentaire approfondie sur la réunification des écoles, incluant une concertation élargie avec les Semeyens, l'Éducation nationale, les équipes pédagogiques, les agents municipaux et les acteurs associatifs.
- Examiner objectivement l'ensemble des avantages et inconvénients :
 - Contraintes de flux d'un groupe scolaire unique
 - Risques liés au mélange petits/grands (harcèlement, sécurité)
 - Dynamique des équipes pédagogiques
 - Possibilités de mutualisation ou d'actions communes
- Refuser tout projet construit sans prise en compte de son environnement extérieur (voirie, équipements, circulations...).
- Garantir une gestion responsable des finances locales :
 - Coût estimé du projet : **6 à 7 M€ TTC**
 - Interroger l'opportunité d'un tel engagement dans le contexte actuel
 - Proposer des **améliorations ciblées** et moins coûteuses (1 à 2 M€) :
 - Réaménagement et végétalisation les cours, abris pour vélos
 - Réaménagement du parking du champ Luneau et sécurisation des accès et de la nouvelle arrivée par la rue de la Rocquemolle
 - Isolation thermique pour lutter contre les fortes chaleurs
 - Création d'une chaufferie collective pour les écoles et le centre culturel pour créer un réseau de chaleur à base de géothermie
 - Construire des nouveaux locaux pour l'école de musique et activités périscolaires
 - Amélioration du restaurant scolaire et notamment travaux d'acoustique, en concertation avec les parents d'élèves

● Redonner un rôle central au conseil d'école

- Favoriser une **véritable capacité décisionnelle** à l'ensemble des membres des conseils d'école.
- Faire en sorte que ces instances ne se limitent plus à des échanges "à la marge", mais deviennent un **lieu d'élaboration des orientations éducatives communales**, en lien avec les équipes enseignantes et les services municipaux.

● Rythmes scolaires : une décision construite avec les habitants

- Partir du constat que **65 %** des familles étaient favorables à la semaine de **4 jours** en 2018, alors que Semoy demeure à **4,5 jours**.
- Proposer une réflexion différenciée :
 - Demander une **dérogation** pour appliquer la semaine de 4 jours **uniquement pour les maternelles** si cela est jugé bénéfique.
- Organiser une **concertation complète** avec les familles, les enseignants, les animateurs périscolaires et les acteurs des TAP, en présentant clairement avantages et inconvénients.
- S'engager à **suivre la position majoritaire**, sans idéologie.
- En cas de passage à 4 jours, rechercher les **subventions disponibles** pour accompagner la transition.

● Refonte du Projet Éducatif Communal (PEC)

- Revoir en profondeur le PEC, actuellement trop succinct, pour en faire un **document stratégique fort**, affirmant la vision éducative de la commune.
- Rédiger un nouvel PEC qui fixe les **orientations globales**, favorise la naissance de **projets cohérents**, et fédère l'ensemble des acteurs autour d'un **projet éducatif partagé**.



LA FABRIQUE SEMEYENNE
124, rue de l'Herveline
45400 - SEMOY

fabrique-semeyenne.fr
contact@fabrique-semeyenne.fr

Association Loi 1901 - W452019965 - JO du 15/07/2025